

Chapitre 1

LA PHRASE — l'analyse logique

Toute communication repose sur la production d'énoncés dans une langue au choix du locuteur. Cet outil permet de produire des phrases, à l'écrit comme à l'oral. La variété des choix du registre utilisé, du discours ou du récit, des types de phrases ouvre un champ de style très large et caractérise ainsi chaque auteur.

Les devoirs de grammaire interrogent les deux aspects de l'écrit : la grammaire pour des questions « techniques » précises, et la stylistique pour l'attention portée à la spécificité d'écriture d'un texte.

En grammaire, plusieurs types de questions interviennent :

- l'analyse grammaticale qui demande le repérage des natures et fonctions des mots ou groupes de mots concernés dans un passage précis.
- l'analyse logique qui travaille dans les phrases, la nature et la fonction des propositions.
- la question de synthèse qui propose de réfléchir sur un sujet précis (une nature ou une fonction), uniquement en application sur le texte support.

I. Les types de phrase

Ils sont divisés en deux groupes :

1. types obligatoires : ils sont nécessaires, choisis selon le message que l'on veut faire passer. Ils ne peuvent pas se combiner.

- déclaratif : *Pierre lit tranquillement.*
- interrogatif : *Pierre lit-il tranquillement ?*
- exclamatif : *Comme Pierre lit tranquillement !*
- impératif : *Lis tranquillement. Lis tranquillement !*

2. types facultatifs : associés aux types obligatoires, ils sont combinables entre eux.

- négation : *Pierre lit./ Pierre ne lit pas.*
- emphase : *C'est Pierre qui lit tranquillement.*
- passif : *Ce livre est lu par Pierre.*

1. Types obligatoires

1.1. Le type déclaratif correspond à la forme de base, donc à une phrase se terminant par un point

1.2. Le type interrogatif

- forme : selon le registre de langue utilisé, elle peut présenter plusieurs formes
 - registre soutenu avec inversion du sujet : *Lit-il ?*
 - registre courant : *Est-ce qu'il lit ? Jean lit ?*
- interrogation totale : elle exige une réponse par oui ou non : *Jean lit-il ? Non*
- interrogation partielle : ne portant que sur une partie de la phrase, les réponses sont multiples :
 - portant sur le sujet : *Qui lit ? Qui est-ce qui lit ?*
 - portant sur le complément d'objet direct : *Que lit-il ? Qu'est-ce qu'il lit ?*
 - portant sur le complément d'objet indirect : *A qui, à quoi Jean pense-t-il ?*
 - portant sur l'attribut du sujet : *Comment est-elle ?*

1.3. Le type exclamatif

Sous forme de phrase introduite par un mot exclamatif :

phrase nominale (sans verbe = averbal) : *Quel beau temps !*

phrase verbale à l'indicatif : *Qu'il fait beau !*

phrase verbale au subjonctif : *Que vous lisiez tranquillement !*

phrase verbale au conditionnel : *Que ce serait intéressant !*

1.4. Le type impératif

Cette phrase ne comporte pas de sujet exprimé (il est visible dans la désinence verbale), et n'existe qu'à trois personnes : 1^{re} du singulier, 2^e et 3^e du pluriel :

Lis ce roman ! Lisons, lisez ce roman !

L'ordre peut aussi s'exprimer d'autres manières selon la force à donner :

infinitif : *Lire ce roman.*

futur : *Vous lirez ce roman.*

interjection : *Attention !...*

2. Types facultatifs

2.1. La forme négative

On distingue plusieurs formes (comme pour l'interrogation) :

- Négation totale : elle porte sur toute la phrase, caractérisée par l'emploi de la locution adverbiale *ne... pas...* *Pierre n'a pas répondu au téléphone.*
- Négation partielle : elle porte sur un élément de la phrase. Selon le sens, elle présente des formes variées.

Comparaison des formes affirmative, négative totale et négative partielle :

Il parle toujours.

Il ne parle pas toujours.

Il ne parle jamais.

Il parle beaucoup.

Il ne parle pas beaucoup.

Il ne parle guère.

Il mange tout.

Il ne mange pas tout.

Il ne mange rien.

- Négation et coordination : la coordination entre phrases négatives faite par *ni* (et non *et*)

Il ne mange ni ne boit.

- Double négation : admise, elle nuit parfois à la clarté de la phrase mais permet d'atténuer une affirmation en créant un effet de style :

Je ne dis pas que ce n'est pas précis.

C'est précis, sans doute.

- Négation lexicale : elle se fait par l'utilisation d'un préfixe, ou d'un synonyme.

Il n'est pas visible = il est invisible.

Il n'est pas ordonné = il est désordonné.

Je ne sais pas = j'ignore.

2.2. La forme emphatique

Plusieurs procédés sont utilisés :

- changement de l'ordre habituel des mots : *Magnifique était cette rose.*
- reprise du pronom personnel : *Comme elle était jolie, cette enfant souriante !*
- emploi d'un présentatif : *C'est à la plage qu'a lieu le tournoi.*
Voilà le joueur qu'on attendait tous !
Il y a des moments décisifs dans un match.
- emploi de *Pour*, *Quant à* et reprise par un pronom : *Quant à son rôle, il est fondamental.*

2.3. La forme passive

Elle transforme la forme active de référence en remplaçant le verbe à la voix active par un verbe à la voix passive. Ainsi le sujet actif devient objet passif. Il peut apparaître un complément d'agent (chapitre 5).

- actif : Les étudiants travaillent leur exposé.
- passif : L'exposé est travaillé par les étudiants.



Exercice

Classer les phrases de cet extrait selon leur type en vous aidant de la ponctuation finale.

« Au voleur ! au voleur ! à l'assassin ! au meurtrier ! Justice, juste Ciel ! je suis perdu, je suis assassiné, on m'a coupé la gorge, on m'a dérobé mon argent. Qui peut-ce être ? Qu'est-il devenu ? Où est-il ? Où se cache-t-il ? Que ferai-je pour le trouver ? Où courir ?

Où ne pas courir ? N'est-il point là ? N'est-il point ici ? Qui est-ce ? Arrête. Rends-moi mon argent, coquin... (*Il se prend lui-même le bras.*) Ah ! c'est moi. Mon esprit est troublé, et j'ignore où je suis, qui je suis et ce que je fais. Hélas ! «

Molière, *L'Avare*, acte IV, scène 7 (1668)

Correction

- ❑ La phrase centrale affirmative déclarative *Je suis perdu, je suis assassiné, on m'a coupé la gorge, on m'a dérobé mon argent.* est l'explication de la tirade. La reprise des déclaratives en fin de passage est aussi explicative après l'erreur d'analyse. Ces phrases sont marquées par un unique point final.
- ❑ Les phrases terminées par un ? sont des interrogatives ; elles débutent toutes par un mot interrogatif (adverbe de lieu *où*, pronom interrogatif *qui*). Elles sont affirmatives ou négatives, incluant une négation : *N'est-il point ici ?*
- ❑ Les exclamatives *Au voleur ! au voleur ! à l'assassin ! au meurtrier ! Justice, juste Ciel !* sont exclamatives averbales. L'énumération marque fortement l'émotion du personnage Harpagon.
Ah ! est une interjection, vide de sens, mais traduisant aussi ce sentiment de vive inquiétude. *Hélas !* marque la déception.
- ❑ Deux phrases sont terminées par un point mais sont des impératives : *Arrête. Rends-moi mon argent, coquin...* C'est alors le temps du verbe qui détermine le type de la phrase.
- ❑ Le passage entre parenthèses et en italique est une didascalie, donc déclarative et ici affirmative. Il induit la déclarative explicative suivante.

II. Les constituants de la phrase

Une phrase recevable doit répondre à des contraintes de construction et de sens.

À l'écrit elle débute par une majuscule et se termine par une ponctuation (. ; ? ! ...) ; à l'oral elle est marquée par l'intonation.

Les phrases sont souvent construites autour d'un verbe : **phrases verbales**.

Certaines peuvent être sans verbe, construites autour d'un nom, adjectif, ... : **phrases nominales**.

1. La phrase verbale comporte toujours un groupe sujet et un groupe verbal, accessoirement des groupes compléments circonstanciels (déplaçables et supprimables)

Les spectateurs applaudissent les acteurs avec enthousiasme.

G. Sujet G. Verbal

Le groupe verbal peut

- comprendre le verbe seul : *L'homme rit.*
- accepter un complément d'objet direct, le verbe sera transitif direct :
Les spectateurs applaudissent les acteurs.

- accepter un complément d'objet indirect, le verbe sera transitif indirect (V + préposition) :

Les spectateurs s'adressent aux acteurs.

- n'accepter aucun complément d'objet, le verbe est alors intransitif :

Le cheval galope. *Il va au marché.* (CCirc obligatoire)

2. Phrase simple et phrase complexe

Une partie de phrase comportant un verbe conjugué est une proposition.

La phrase simple ne compte qu'un seul verbe conjugué. Elle fonctionne de manière autonome. C'est une proposition indépendante. *Pierre lit.*

La phrase complexe comporte plusieurs verbes conjugués, donc plusieurs propositions. Elles peuvent être liées de trois façons :

- par coordination : liées par une conjonction de coordination, les propositions sont dans un rapport d'égalité, elles restent propositions indépendantes, la seconde étant indépendante coordonnée à la première :

Pierre lit un roman/et il prend des notes.

- par juxtaposition : la seconde est séparée de la première par une ponctuation qui peut ou non porter du sens. Elles restent aussi propositions indépendantes, la seconde est indépendante juxtaposée.

Pierre lit un roman/, il prend des notes. (juxtaposition simple)

Le temps est menaçant/, elle prend un parapluie. (juxt. à valeur de conséquence)

Cas particulier : la proposition incise. Très courte, elle est placée entre virgules, centrée sur un verbe de parole, le sujet est inversé.

Ce livre est intéressant, dit-il, je le recommande.

- par subordination : une proposition principale gère les autres propositions qui lui sont alors subordonnées. Ces propositions introduites par un élément de subordination sont dépendantes de la principale.

Elle prend son parapluie/quand le temps est menaçant. (prop. sub postposée)

Parce que le temps est menaçant/,elle prend son parapluie. (prop. sub antéposée)

La coordination et la juxtaposition peuvent aussi lier des propositions subordonnées en précédant l'élément subordonnant, on ajoute alors cette notion dans l'analyse.

Elle prend son parapluie/et quand elle est à pied/et qu'il pleut. (1)

Elle prend son parapluie/et quand elle est à pied/, qu'il pleut. (2)

Le second élément subordonnant est *qu(e)* reprenant la conjonction de subordination *quand*.

(1) : *et qu'il pleut* : prop. sub. circ. coordonnée

(2) : *, qu'il pleut* : prop. sub. circ. juxtaposée

III. Les propositions subordonnées

1. Les différents niveaux de subordonnées

Introduite par un introducteur, la subordonnée se rattache à la proposition principale (ou à une autre subordonnée dont elle dépendra) à des niveaux différents :

1.1. proposition subordonnée relative, elle est introduite par un pronom relatif.

Selon l'antécédent, on parle de

- relative substantive, quand l'antécédent du pronom n'est pas exprimé :
Qui vivra/verra. *J'aime/qui m'aime.*
- relative adjective quand l'antécédent est exprimé, mais avec trois possibilités :
 - déterminative (=restrictive) fonctionnant comme un adjectif épithète
Le travail/qui est fourni/est efficace. = le travail fourni est efficace.
 - explicative (= appositive) juxtaposée, elle est facultative, a un sens circonstanciel
« *Le cocher/, qui était ivre/, s'assoupit.* » (Flaubert) (notion de cause)
 - prédicative (= adjectif attribut par rapport à l'antécédent)
Pierre voit le soleil/qui se couche. = le soleil couchant (couchant, attribut du COD)

1.2. proposition subordonnée conjonctive essentielle, indispensable au sens de la phrase, elle suit le verbe de la principale, n'est pas mobile.

Il y en a trois sortes :

- proposition conjonctive complétive, est introduite par une conjonction complétive (*que, qu'*). Le verbe de la principale est un verbe d'opinion ou de déclaration (dire, penser, vouloir...)
Louis pense/que ce roman vous intéressera.
- proposition interrogative indirecte : introduite par un interrogatif, le verbe de la principale est un verbe de questionnement (se demander, chercher à savoir,...)
Louis se demande/pourquoi vous lisez ce roman.
- proposition infinitive : elle comporte un verbe à l'infinitif ayant son propre sujet (différent de celui de la principale), le verbe principal est un verbe de perception (entendre, voir...)
Louis entend/les critiques encenser ce roman.

1.3. proposition subordonnée circonstancielle, introduite par une conjonction de subordination, elle est mobile, supprimable, cumulable.

Elle complète le sens du verbe en définissant les circonstances d'exécution de l'action. La conjonction de subordination introductrice apporte souvent une nuance de sens qui donnera la fonction de la circonstancielle.

| | |
|-----------------------------------|--|
| Circ de cause : | Elle prend son parapluie/ <i>parce qu'il pleut.</i> |
| Circ de but : | Elle travaille/ <i>pour que son projet se réalise.</i> |
| Circ de temps : | <i>Quand il fait beau,</i> elle va à la plage. |
| Circ de conséquence : | Paul a beaucoup travaillé/, <i>si bien qu'il a réussi.</i> |
| Circ de comparaison : | Il a tout rangé/ <i>comme vous le souhaitiez.</i> |
| Circ d'hypothèse (de condition) : | Il réussira/, <i>s'il travaille assez.</i> |
| Circ de concession : | Il ne sort pas/, <i>bien qu'il fasse beau.</i> |

Certaines circonstancielles sont construites avec une corrélation, introduite par un *que* dépendant d'un premier élément placé dans la principale. Elles débutent avant le *que* et ont souvent un sens de conséquence. Les introducteurs sont : *tellement... que, tant... que, si... que*, encadrant un mot de nature variée (verbe, adjectif...)

Il a *tant* travaillé/*qu'il est certain de sa réussite.*

= il a beaucoup travaillé/, *si bien que sa réussite est certaine.*

Il est *si* gentil/*que tout le monde l'admire*

2. Les différentes fonctions des propositions subordonnées

Elles peuvent avoir toutes les fonctions possibles. Elles seront donc étudiées au fur et à mesure du rappel théorique.

Exercice

Analyser les propositions dans les exemples suivants :

1. Je pense/*que cette équipe va gagner le match.*
2. *Quand le feu passe au vert,* les voitures démarrent.
3. Ils prétendent/*que c'est dangereux de reculer ainsi/parce qu'on ne voit pas bien.*
4. Je me demande/*si cet endroit restera longtemps en friche.*
5. Paul pleure/*mais ne se fâche jamais.*
6. Voici une voiture/*qui consomme peu.*
7. Ils avaient déjà prévu *ce/qu'ils feraient durant les vacances.*
8. La vieille demoiselle/, *qui était sourde,* tendit l'oreille.
9. Que deviendra Pierre/*quand il sera grand ?*
10. Peut-on savoir/*ce qui vous tracasse,* me dit-il en se levant ?

(Les propositions sont séparées par des/et les subordonnées sont indiquées en italique.)

Correction

1. verbe principal d'opinion, donc la subordonnée est une proposition complétive introduite par la conjonction *que*, proposition complément d'objet direct du verbe de la principale : *penser*
2. subordonnée circonstancielle de temps précédant la principale qui lui est juxtaposée.
3. verbe d'opinion introduisant une complétive indispensable complément d'objet direct du verbe *prétendre*, suivie d'une circonstancielle juxtaposée complément circonstanciel de cause du verbe *être*. (la complétive sert de principale à la circonstancielle)

4. verbe de questionnement dans la principale introduisant une subordonnée interrogative indirecte introduite par *si*, complément d'objet direct du verbe principal *se demander*.
5. deux propositions indépendantes, la seconde (avec élision du sujet) est coordonnée à la précédente.
6. subordonnée relative introduite par le pronom relatif *qui*, suivant une principale dont le verbe est inclus dans le présentatif *voici* (vois ici) ; la relative est complément de son antécédent : *voiture*.
7. principale précédant une relative. Deux analyses sont possibles : le démonstratif *ce* appartient à la principale et il est complété par une relative dont il est l'antécédent. Ou la relative est introduite par une locution relative : *ce que*, et elle devient complément d'objet direct du verbe *prévoir* de la principale. On parle de relative indéfinie introduite par la locution relative *ce que*, sans antécédent exprimé.
8. principale encadrant une relative juxtaposée explicative introduite par le pronom relatif *qui*, complément de l'antécédent *demoiselle*.
9. phrase interrogative avec une principale suivie d'une subordonnée circonstancielle introduite par la conjonction de subordination *quand*, complément circonstanciel de temps du verbe *devenir*.
10. principale suivie d'une relative indéfinie (même analyse que pour l'exemple 7) et d'une incise juxtaposée sans fonction.

Comment travailler une ANALYSE LOGIQUE ?

Un bon travail d'analyse logique repose avant tout sur un relevé exhaustif de toutes les propositions du passage à travailler.

1. Comment repérer les propositions ?

1.1. marquer les points (ponctuation point.), donc séparer les phrases

- relever tous les verbes conjugués et les souligner
- repérer tous les éléments introducteurs et les entourer en choisissant une couleur différente selon leur nature (pronom relatif, conjonction de subordination, conjonction complétive...)
- regarder s'il y a des verbes spécifiques : d'opinion (complétive), de questionnement (interrogative indirecte), de perception (infinitive)
- repérer les virgules et les conjonctions de coordination pour les inclure dans les propositions qui les suivent.
- faire le découpage des propositions sur le photocopie.

1.2. réécrire chaque proposition en totalité au brouillon pour vérifier qu'elle ne contient qu'un seul verbe conjugué

1 verbe conjugué = 1 proposition

identifier chaque proposition selon sa construction (3 possibilités) :

1. indépendante, incise
2. principale, si une ou plusieurs propositions dépendent d'elle